

► FICHE TECHNIQUE

ACCOMPAGNEMENT VAE - DEAVS (24H00)

PUBLIC

Toute personne, avec ou sans qualification reconnue, désirant en **acquérir** une, la **compléter** ou l'**adapter** afin de reprendre une activité

① Ce dispositif d'accompagnement est accessible aux personnes ayant ou non déposé une première fois un livret de validation pour le DEAVS.

CONDITIONS D'ENTREE

Avoir obtenu de la DRASS, la **notification de recevabilité administrative** de sa demande de validation.

DUREE

24 h 00 en discontinu sur une période moyenne de quatre mois

PERIODE

Deux sessions d'accompagnement par an

EFFECTIF

15 personnes maximum

LIEU

Locaux de l'**IMF**, Marseille ou Avignon

Possibilité d'intervention sur **site** sous certaines conditions, *nous consulter*

COUT

Nous consulter

① Les frais liés à l'accompagnement VAE sont imputables sur les fonds de la formation professionnelle mutualisés et peuvent être pris en charge, selon le statut du candidat, par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, l'UNEDIC, les entreprises, les OPCA et le FONGECIF.

OBJECTIFS

Identifier les différentes parties du livret de validation et aborder le rapport entre constitution du livret et présentation orale

Aider à la constitution du livret selon des normes de la DRASS

Faciliter la prise de recul par rapport au parcours d'expérience

Exploiter les expériences, aider au choix d'exemples significatifs en vue de leur présentation écrite

Repérer et identifier ses compétences et savoirs acquis en lien avec le DEAVS

Préparer la présentation orale devant le jury

CONTENUS

Apports méthodologiques pour la constitution du dossier (livret 2)

Analyse de l'activité et auto-évaluation des compétences

Conseils et simulation d'entretien avec le jury

MODALITES

Séquences **collectives** et entretiens **individuels** en alternance

Suivi individualisé

INTERVENANTS

Accompagnateur VAE ; Formateur métier ; Référent VAE

Contact

Secrétariat CELLULE VAE
ICO
T. 04 91 24 61 12
imfinfos@imf.asso.fr

 LA LOI PERMET DE DEPOSER UNE SEULE DEMANDE DE VAE PAR ANNEE CIVILE AU TITRE D'UNE MEME CERTIFICATION

DIRECTION GÉNÉRALE

16, Rue Ferdinand Rey BP 5005 4
13244 Marseille Cedex 1
Tél : 33 (0)49 1.24.6.1.10
Fax : 33 (0)49 1.47.52.15
Email : imf.direction@imf.asso.fr

UNITÉ DE FORMATION MARSEILLE

IMF/13, Rue Chape BP 5005 4
13244 Marseille Cedex 1
Tél : 33 (0)49 1.36.5.1.30
Fax : 33 (0)49 1.36.5.1.39
Email: unite.chape@imf.asso.fr

UNITÉ DE FORMATION AVIGNON

IMF/64 1, Chemin de la Verdrière
BP 80045 84142 Montfavet cedex
Tél : 33 (0)43 2.40.4 1.80
Fax : 33 (0)43 2.40.4 1.88
Email: unite.vaucluse@imf.asso.fr

INFORMATION CONSEIL ORIENTATION

15, Rue Ferdinand Rey BP 5005 4
13244 Marseille Cedex 1
Tél : 33 (0)49 1.24.6.1.12
Email : imfinfos@imf.asso.fr
<http://www.imf.asso.fr>

VAE - DEAVS